

LA POSTURE DES PROFESSIONNEL·LES :

COMMENT RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DES JEUNES ET FAVORISER LE TRAVAIL INTERGÉNÉRATIONNEL ?

CONTEXTE

Cette collection de fiches pratiques « jeunesses » est proposée dans le cadre des ateliers d'échanges de pratiques organisés par la commission Jeunesses et Solidarité Internationale (JSI) de Coordination SUD. Organisés régulièrement, ces ateliers sont des espaces de rencontres entre organisations de solidarité internationale et organisations de jeunesses et d'éducation populaire qui souhaitent repenser leurs pratiques en termes de participation et de prise en compte des jeunes dans leurs projets et leur organisation.



© QualimeraProd

Atelier sur le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes éloigné·es de l'engagement organisé par E&D (Engagé·e-s et Déterminé·e-s), Paris, le 23 février 2022.

Organisations participantes : AVSF - Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières, ASMAE - Association Sœur Emmanuelle, Madagascar, ATD Quart Monde, CCFD-Terre Solidaire, Clong Volontariat, E&D, Éclaireurs et Éclaireuses de France, GERES, GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, Initiative of Change France, La Guilde Européenne du Raid, la Ligue de l'enseignement, Partage, Planète Urgence, Scouts et Guides de France, Union nationale de la solidarité des jeunes.

L'atelier

Les jeunes expriment fréquemment un sentiment d'illégitimité lorsqu'elles et ils sont entouré·es de personnes avec plus d'expérience, ou encore ont l'impression que leur parole n'est pas prise en compte au moment de donner leur avis ou de prendre des décisions. Face à ce constat, beaucoup d'associations éprouvent de leur côté des difficultés à favoriser la collaboration entre jeunes et personnes plus âgées et à renouveler leurs forces vives.

Dès lors, comment libérer la parole des jeunes et favoriser le travail intergénérationnel ?

C'est à cette question que l'atelier d'échanges de pratiques du 25 mai 2021 a tenté de répondre à partir du témoignage

d'une jeune militante et d'une alliée bénévole du groupe local de Brest d'ATD Quart Monde.

Qui sont les alliées ?

“ À ATD Quart Monde, nous parlons d'alliance plutôt que de bénévolat, car l'engagement des alliées va au-delà d'une simple action ponctuelle ou hebdomadaire : elles et ils s'engagent à porter le combat contre la misère au quotidien, au sein de leur milieu social, professionnel ou culturel. ”



Les conseils et recommandations

Les conseils et recommandations identifiés ci-dessous résultent des échanges et des retours des membres de l'atelier. Ces conseils et recommandations sont des exemples qui peuvent être adaptés aux organisations et nécessitent de prendre en compte les contextes, projets et réalités de chacune d'entre elles.

TRAVAILLER SUR LA POSTURE DES PROFESSIONNEL·LES POUR FAVORISER LE TRAVAIL INTERGÉNÉRATIONNEL

- Favoriser le soutien par les pairs et/ou par tandem pour permettre aux jeunes d'être plus à l'aise, favoriser les échanges, la confiance et la pérennité dans la relation de travail et de mieux connaître la structure : mise en place de binômes/trinômes (jeunes/jeunes, jeunes/moins jeunes, bénévoles/professionnel·les...);
- Avoir des professionnel·les référent·es engagé·es et motivé·es, disponibles pour soutenir les jeunes ;
- Mettre en place des formations pour les professionnel·les pour les aider à accompagner les jeunes et répondre à leurs besoins ;
- Accepter que le groupe de jeunes puisse aller dans une autre direction que celle voulue par les adultes référent·es et laisser émerger les thématiques qui viennent de leurs propres besoins, attentes et intérêts ;
- Prendre le temps pour accompagner la prise de responsabilités, accepter les allers-retours en évitant ainsi d'être dans l'injonction.

PRENDRE EN COMPTE LES RÉALITÉS ET LES INTÉRÊTS DES JEUNES ET COCONSTRUIRE LEURS PARCOURS D'ENGAGEMENT

Pour favoriser un engagement adapté

- Proposer des manières de s'engager différentes, adaptées aux intérêts et aux compétences des jeunes ;
- Permettre des modèles d'engagement variés, qui peuvent évoluer en fonction des périodes, envies et projets des jeunes ;
- Pour éviter que l'engagement ne s'essouffle, laisser la liberté

aux jeunes de faire une pause pour mieux revenir ensuite dans l'organisation ;

- Accepter que les jeunes ne soient pas toujours présentes et présents mais faire en sorte qu'elles et ils se sentent toujours bienvenu·es même après un temps de pause.

Pour faciliter l'intégration des jeunes dans les projets

- Intégrer les jeunes dès le début du projet qui les concerne en prévoyant des temps de rencontres entre toutes les personnes engagées sur le projet ;
- Éviter de presser les projets pour laisser le temps aux personnes de s'impliquer selon leurs possibilités et disponibilités ;
- Laisser les jeunes être à l'initiative en les dotant d'un réel pouvoir d'agir, en les laissant être des acteurs et actrices de leurs propres démarches et pas simplement des participantes et participants.

RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DES JEUNES ET DE LEURS ENGAGEMENTS

- Mettre en place des temps informels dans un climat propice à l'échange pour la découverte de l'autre et l'établissement d'un lien de confiance ;
- Accepter de ne pas savoir tout ce qui se passe, ni tout ce qui se dit entre les jeunes lors des temps en non-mixité entre elles et eux ;
- Apprendre à écouter les jeunes en évitant les idées préconçues et en favorisant la bienveillance ;
- Établir des règles de communication et d'écoute, et s'engager à les respecter (rédaction d'une charte écrite si pertinent) ;
- Laisser de la place à la prise d'initiative, écouter les envies et les propositions sans émettre de jugement ;
- Proposer aux jeunes des ateliers de confiance en soi ;
- Mettre en place des collaborations en partenariat avec des jeunes venant d'autres structures pour les faire se rencontrer et échanger ;
- Mettre en place un lieu commun, un lieu de référence pour tous et toutes.



Rencontre annuelle du projet « Place aux Jeunes » et de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale de Coordination SUD, Paris, le 13 octobre 2022.

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- ATD Quart Monde, [Les universités populaires Quart Monde, 2019](#)
- Animafac, [Fiches pratiques : Sensibiliser par le théâtre forum, 2020](#)
- Eurasia Net, YMCA, [Favoriser l'engagement local des jeunes dans les associations de solidarité internationale, 2021](#) :
- Coordination SUD (2021), [Comment accompagner l'engagement des jeunes ?, Fiche pratiques et outils, Coordination SUD, Paris, juin.](#)
- Coordination SUD (2021), [Pour une participation authentique des jeunes dans les événements de haut niveau, Note de plaidoyer, Coordination SUD, Paris, juillet.](#)
- Coordination SUD (2020), [État des lieux sur la prise en compte des jeunes dans la solidarité internationale, Étude, Coordination SUD, Paris, septembre.](#)

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).



Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cna-jep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.



Cette fiche « Pratiques et outils » est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

